

## DOSSIER CONSULTATION

### MAPA INFOR 16-0001

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 27 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics.

Les dispositions du CCAG relatives aux marchés publics de fournitures et de services connues à la date du lancement de la procédure sont applicables au présent marché.

*Cahier des clauses administratives générales (CCAG. - Techniques de l'Information et de la Communication)* **Arrêté du 16 septembre 2009** portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication - NOR: ECEM0912514A JORF n°0240 du 16 octobre 2009 et son annexe

#### 1/ Objet du marché :

Le présent marché a pour objet le renouvellement de la maintenance des outils BI (Qlikview, NPrinting, BO et GeoQlik) acquises et mises en œuvre au sein du CH de Périgueux.

L'ensemble des licences devra bénéficier d'un support de mise à jour jusqu'au 31 décembre 2019.

#### 2/ Description de l'existant :

Le Centre Hospitalier de Périgueux dispose des licences suivantes :

Editeur	Référence produit	Qté
QlikView	QV Doc Cal	200
	QV Named User Cal	90
	QV Enterprise Edition Server	1
	QV Enterprise Edition Server	1
	QV Local Client	1
	QV Publisher	1
Nprinting	NPrinting Server	1
	NPrinting Designer	2
SAP	SAP BO BI, Edge ed (CS)	2
	SAP BO BI, Edge ed (User)	6
Business Geografic	GeoQlik Enterprise Edition Server	1
	GeoQlik Named User CAL	20
	GeoQlik Document CAL	20

### 3/ Expression du besoin :

Le CH de Périgueux souhaite renouveler l'ensemble du support des licences des outils BI (Qlikview, NPrinting, BO et GeoQlik) acquises et mises en œuvre au sein du CH de Périgueux et dont une partie du support arrive à terme le 31 décembre 2016.

Tableau des licences pour lesquelles un support est attendu :

Editeur	Référence produit	Qté	Périodes de support attendues
QlikView	QV Doc Cal	200	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	QV Named User Cal	90	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	QV Enterprise Edition Server	1	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	QV Enterprise Edition Server	1	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	QV Local Client	1	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	QV Publisher	1	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	Nprinting	NPrinting Server	1
NPrinting Designer		2	du 01-01-2017 au 31-12-2019
SAP	SAP BO BI, Edge ed (CS)	2	du 01-05-2017 au 31-12-2019
	SAP BO BI, Edge ed (User)	6	du 01-05-2017 au 31-12-2019
Business Geografic	GeoQlik Enterprise Edition Server	1	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	GeoQlik Named User CAL	20	du 01-01-2017 au 31-12-2019
	GeoQlik Document CAL	20	du 01-01-2017 au 31-12-2019

Les besoins sont les suivants :

- Disposer régulièrement des mises à jour des outils de gestion associés.
- Avoir un accès au support éditeur, soit par l'intermédiaire du revendeur soit en direct.
- Le revendeur devra avoir les plus hauts niveaux de certification des éditeurs des produits concernés. En effet, il pourra être sollicité dans le cadre du contrat de support si en première intention il n'est pas possible au CH de Périgueux d'accéder directement à l'éditeur. .

### 4/ Variantes et options:

Les variantes et options ne sont pas acceptées.

### 5/ Durée du marché :

Du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2019..

### 6/ Exécution du marché :

La prestation sera effectuée impérativement au vu d'un document intitulé « bon de commande », signé par le Directeur du Centre hospitalier ou son représentant.

**Les mises à jour seront livrables au travers d'un support numérique ou via un accès Internet sécurisé et garanti par l'éditeur.**

## **7/ Lieu d'exécution ou de livraison :**

**Centre Hospitalier de PERIGUEUX**

**Service Informatique**

80 Avenue Georges POMPIDOU

B.P. 9052

24019 PERIGUEUX CEDEX

## **8/ Critères d'attributions :**

A partir des critères de jugement des offres pondérés de la manière suivante :

**1/ Prix (70 %)**

**2/ Qualité des services (30 %)**

**Certifications distributeur (20 %)**

**Services associées (Suivi client, Hot Line, Assistance technique) (10 %)**

**L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.**

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public fournit (dans le cas où il ne l'aurait pas déjà fait au moment du dépôt de sa candidature et sous réserve des dispositions du I l'article 53 du décret n°2016-360), dans le délai indiqué dans le courrier/courriel qui lui est adressé, les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Ainsi que les documents prévus à l'article 51 du décret n°2016-360, à savoir :

\* Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 Décembre 2015 :

\* **soit** liasses 3666 et attestation de l'URSSAF

\* Le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-B.P. 9052 -24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr) , [www.cneh-achats.fr](http://www.cneh-achats.fr)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

Document à produire impérativement tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché.

Le candidat dispose d'un délai de **7 jours** ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.

**9/ Date limite de remise des offres** : Mardi 20 décembre 2016 à 16 h 00.

**10/ Délai de validité des offres** : 60 jours

**11/ Adresse où les offres doivent être remises** :

*Cellule des Marchés*  
*Direction des Achats*  
81, avenue Georges Pompidou  
B.P.9052  
24019 PERIGUEUX CEDEX

**12/ Document à fournir** :

Le candidat devra fournir les imprimés DC1 et DC2 ou un document équivalent

**13/ Pièces constitutives du marché** :

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante

- 1/ La liste des articles jointe avec vos prix nets T.T.C,
- 2/ Le présent cahier signé par le candidat
- 3/ La référence à cette demande.

**14/ Modalités d'établissement des prix** :

Les prix de règlement s'entendent nets Toutes Taxes Comprises, franco de port et d'emballages au Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

Les prix sont fermes pour la période de 1 an.

**15/ Délais et modalités de paiement** :

Les paiements auront lieu trimestriellement à terme échu.

Ils s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires sont calculés au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir, augmenté de deux points.

**16 Comptable assignataire** :

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

**Monsieur le Trésorier Principal**  
**Etablissements Hospitaliers,**  
**80, avenue Georges Pompidou**  
**CS 81 100**  
**24009 PERIGUEUX CEDEX.**

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU 24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr), [www.cneh-achats.fr](http://www.cneh-achats.fr)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

**17/ Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :**

Direction des Achats

Cellule des marchés

Tel : 05.53.45.28.93

Fax : 05.53.45.26.74

Mail : [dae.marches@ch-perigueux.fr](mailto:dae.marches@ch-perigueux.fr)

M. DUPOUY

Responsable du service informatique

Tel : 05.53.45.25.73

Mail : [pascal.dupouy@ch-perigueux.fr](mailto:pascal.dupouy@ch-perigueux.fr)

**18/Attribution de compétences :**

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

**19/Lieu où l'on peut retirer le dossier**

***Direction des Achats***

**Cellule des marchés**

81, avenue Georges Pompidou

B.P. 9052

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tel : 05.53.45.28.93

Fax : 05.53.45.26.74

Mail : [dae.marches@ch-perigueux.fr](mailto:dae.marches@ch-perigueux.fr)

Fait à Périgueux, le

LE CANDIDAT

La Directrice des Achats

Mention manuscrite

"LU ET APPROUVE"

et signature

Anne-Marie ROUMAGNAC